

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 21764 - 80EME ANNÉE

Approvisionnement sécurisé de l'eau potable garanti pour deux semaines maximum

L'urgence d'une consommation d'eau plus sobre à La Réunion

La Réunion traverse une crise de l'eau, avec un déficit pluviométrique alarmant depuis 2024. La consommation moyenne de 180 litres d'eau par jour et par habitant doit être réduite. Le modèle occidental importé actuel, favorisant le gaspillage et la domination d'entreprises privées, doit être repensé. Recycler l'eau de pluie et adopter une consommation plus sobre sont des solutions urgentes pour préserver cette ressource vitale et garantir un avenir durable.

Depuis plusieurs mois, La Réunion fait face à un déficit pluviométrique historique. L'année 2024 a été marquée par une baisse alarmante des précipitations, un phénomène qui se poursuit en 2025. Les fortes pluies pendant plusieurs jours, « ont permis de suspendre momentanément les coupures sur certains secteurs » mais « ne permettront pas de sécuriser l'approvisionnement en eau au-delà d'une à deux semaines » indique le Comité sécheresse.

L'eau est une ressource précieuse, mais la consommation moyenne par habitant à La Réunion reste élevée : environ 180 litres d'eau par jour et par personne. Dans un contexte de raréfaction, cette surconsommation pose question. Alors que les coupures d'eau se multiplient, il devient impératif d'adopter des comportements plus sobres et responsables.

Consommation excessive et modèle à repenser

Historiquement, le modèle d'approvisionnement en eau à La Réunion repose sur un modèle importé d'Occident. Chaque foyer est équipé de multiples points d'eau sans avoir besoin d'aller la puiser quelque part. C'est une configuration qui encourage le gaspillage. Parallèlement, la gestion de l'eau est dominée par de grandes sociétés étrangères à notre

pays ou leurs filiales, qui en tirent profit plutôt que d'encourager un usage plus rationnel.

Ce système montre aujourd'hui ses limites. L'accès à l'eau ne peut plus être considéré comme un élément acquis et illimité. La crise actuelle doit être l'occasion de changer les modes de consommation pour garantir à tous un accès à cette ressource essentielle.

Solutions à portée de main

Face à cette impasse, des solutions existent. D'abord, il est primordial d'encourager le recyclage de l'eau de pluie. Actuellement sous-exploitée, cette ressource pourrait réduire la pression sur les réseaux d'eau potable. Des systèmes de récupération et de filtration peuvent être installés dans les habitations pour divers usages domestiques : arrosage, nettoyage, voire alimentation en eau sanitaire.

Ensuite, des gestes simples permettent de limiter le gaspillage :

- investir dans le remplacement des tuyaux défaillants. C'est ce qu'a fait Sainte-Suzanne et cela explique pourquoi elle était la seule commune de sa région à ne pas connaître de coupures d'eau, à la différence notable de Saint-André, Salazie ou Saint-Denis.
- Privilégier les équipements économies en eau,
- Adopter des pratiques responsables comme arrêter le lavage des véhicules à l'eau potable, le gaspillage de l'eau potable pour évacuer les excréments et déchets ou laver les sols, le remplissage des piscines avec de l'eau potable.

La responsabilité de toutes les collectivités, de l'État et des riches et gros consommateurs d'eau est engagée pour préserver cette ressource vitale. L'eau doit être consommée de manière réfléchie. En effet, les périodes de sécheresse seront de plus en plus fréquentes.

Vers un nouveau modèle de gestion de l'eau

La crise actuelle met en lumière l'impasse d'un modèle importé, conçu pour des régions où l'eau est abondante et facilement accessible. À La Réunion, la réalité est toute autre : la ressource est moins facilement accessible et désormais soumise à de fortes variations climatiques. Il est donc urgent de repenser la gestion de l'eau sur l'île.

Plutôt que de continuer à subir un système dominé par des entreprises qui en tirent profit, La Réunion

doit s'orienter vers un modèle plus autonome et respectueux de l'environnement. L'investissement dans le recyclage de l'eau de pluie et la promotion d'une consommation plus sobre sont des solutions concrètes et adaptées à la situation réunionnaise.

Il est temps d'agir. Chaque geste d'un citoyen, chaque décision d'un élu ou de l'État compte pour garantir l'accès à l'eau aujourd'hui et pour les générations futures.

M.M.

SYDNE : investissements en hausse

Le premier Comité syndical de l'année du SYDNE s'est tenu ce lundi 10 février 2025 au siège du syndicat à Sainte-Suzanne. En ouverture de séance, les élus ont rendu hommage à M. Johny Adekalom, ancien élu de la commune, par une minute de silence. L'ordre du jour a principalement porté sur l'examen et l'adoption du budget primitif 2025, arrêté à 40 591 000 euros, soit une baisse de 2 % par rapport à l'exercice précédent avec une hausse de 6,8 % des investissements.

Le budget de fonctionnement de SYDNE pour 2025 s'établit à 38 573 000 euros, en baisse de 2,4 %. Cette diminution résulte principalement de la baisse des coûts des prestations de traitement des déchets, qui représentent 36 900 000 euros, soit une réduction de 3,2 % par rapport à 2024. Le second poste de dépense concerne les frais de structure, à hauteur de 1 673 000 euros.

Côté recettes, la contribution des intercommunalités membres constitue la principale source de financement. La CINOR et la CIREST participent à hauteur de 24 287 352,99 euros et 12 485 647,01 euros respectivement, selon des coefficients de répartition basés sur le tonnage des déchets collectés et traités, la population et la base foncière bâtie. La Région et le Département apportent également chacun une aide de 250 000 euros pour les dépenses de fonctionnement.

Une augmentation des investissements

La section d'investissement s'établit à 2 018 000 euros, enregistrant une hausse de 6,8 %. Cet effort financier traduit la volonté du SYDNE de développer ses infrastructures pour renforcer la gestion et la va-

lorisation des déchets.

Les principales dépenses se répartissent comme suit :

- 1 million d'euros pour les études relatives à la future unité de stockage du CSR,
- 487 000 euros pour des études sur l'ISDU,
- 200 000 euros pour le nouveau centre de tri des bacs jaunes,
- des investissements dans les plateformes de traitement des déchets végétaux.

Par ailleurs, des reports de crédits de 2024 permettront l'acquisition de matériels pour la plateforme de compostage de Sainte-Rose, notamment un broyeur et un cribleur, pour un montant d'un million d'euros.

Le financement des investissements repose sur les contributions des intercommunalités membres, soit 338 354,60 euros pour la CINOR et 199 645,40 euros pour la CIREST, ainsi que sur des subventions à hauteur d'un million d'euros, attribuées par l'ADEME, l'AFD et CITEO.

Vote unanime

L'ensemble des élus a voté à l'unanimité ce budget primitif 2025, confirmant la trajectoire adoptée par le syndicat. Ce budget combine une gestion rigoureuse des dépenses de fonctionnement avec une augmentation des investissements, permettant ainsi de développer les infrastructures locales et d'optimiser la valorisation des déchets dans le Nord-Est de La Réunion.

Les précipitations demeurent insuffisantes

Comité sécheresse : une à deux semaines d'approvisionnement en eau potable garanti pour tous

Un communiqué publié le 10 février par la Préfecture de La Réunion rend compte du dernier comité sécheresse tenu le 5 février 2025. Cette instance a recommandé la prolongation des mesures de restriction dans la consommation de l'eau décidées par le préfet. Le comité sécheresse note que les pluies de ces derniers jours « ont permis de suspendre momentanément les coupures sur certains secteurs » mais « ne permettront pas de sécuriser l'approvisionnement en eau au-delà d'une à deux semaines ». Voici le contenu de ce communiqué.

« Depuis le mois d'août 2024, le comité sécheresse se réunit sans discontinuer, chaque mois, afin de suivre l'évolution de la situation de l'île dans la mesure où les précipitations sont, depuis juillet 2024, très inférieures aux normales de saison.

A l'occasion de la dernière réunion qui s'est tenu le mercredi 5 février 2025, les participants ont pu constater, en prenant connaissance du bilan pluviométrique et des prévisions météorologiques, comme de l'état de la ressource en eau, que la situation demeure préoccupante sur l'ensemble du département. En 54 ans de mesures, les services de Météo France n'ont jamais enregistré un tel déficit pluviométrique en décembre et en janvier.

En outre, les déficits mesurés sur l'année 2024 atteignent eux aussi des records sur la quasi-totalité de La Réunion. Ces déficits nécessiteront du temps pour être comblés.

Si ces derniers jours ont été plus humides, et les pluies ont permis de suspendre momentanément les coupures sur certains secteurs, les responsables de réseaux indiquent qu'elles ne permettront pas de sécuriser l'approvisionnement en eau au-delà d'une à deux semaines.

Par ailleurs, les prévisions saisonnières ne sont pas favorables et la « saison des pluies » s'annonce plus sèche que la normale, rendant l'île dépendante d'un éventuel événement cyclonique pour espérer une recharge suffisante des nappes et des rivières, afin de garantir l'approvisionnement en eau jusqu'à la prochaine saison sèche.

C'est pourquoi le comité sécheresse a proposé au préfet de La Réunion de prolonger l'arrêté de restriction des usages de l'eau en vigueur pour un mois supplémentaire. L'objectif est que tous les habitants prennent conscience de la précarité de la situation et fasse les efforts nécessaires pour maintenir l'approvisionnement en eau le plus longtemps possible. Le comportement de chaque citoyen se doit être exemplaire en matière d'économie de l'eau et ce, quels que soient les usages.

En cas de précipitations suffisantes, l'arrêté pourra être levé, mais la situation ne le permet pas à l'heure actuelle.

En parallèle et afin de veiller au respect des mesures de restriction, les services de l'État poursuivent les contrôles dans les secteurs en crise.

Pour rappel, le fait de contrevenir aux mesures de limitation ou de suspension provisoire des usages de l'eau est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la 5e classe (1 500 euros d'amende).

Dans les secteurs identifiés en tension, mais aussi plus globalement sur tout le territoire, le préfet de La Réunion, Patrice Latron, appelle tous les Réunionnais à plus de sobriété, à la vigilance et à la réduction des consommations d'eau non essentielles, afin de préserver la ressource en eau et les milieux aquatiques. »

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
80e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud 2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau 2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Oté

Zordi zémigré, domin Rényoné !

Mézami mi yèmré pou komanssé dir azot in boute in kozman Paul Vergès dann in film lo tite i apèl Sik amèr :

« Nou rényoné nou lé éné d'in bann zafrikin i sorte l'Afrik, d'in bann zindien i sorte dann l'Inde, d'in bann malgash i sorte Madagascar, d'in bann shinoi i sorte an Chine, nou lé éné galman d'in bann franssé i sorte la Frans... ké zot i sèye pa fé shoizir an parmi noute zansète. Nou lé fyèr toute noute bann zansète... »

Mi di azot sa pars i arsanm in pé la fine obliyé, pars mi antan azot malparl bann zémigré alor mi domann amwin kossa noute bann zansète zémigré la fé in pé. Mi domann si zot i anvé bann zafrikin pou toute sak zot la fé pou angrèss la tèr ni travaye. Mi domann galman si zot i anvé bann zindien l'aporte pou nou in gayar filozofi. Mi domann ossi si zot i reprosh bann chinoi pars banna la ède anou trape lé dé boute par l'milyé an atandan ni trape la koupe kann é ni gingn lo pèyeman. Mi domann kossa i reprosh bann malgash, komorien é lé zote é lé zote ankor... é bann zarab pou toute gayar linj zot l'amenn pou nou épi in kiltir épi in rolifyon.

Wala bann késtyon k'i vien dann mon tête shak foi mi antann noute bann konpatriyote — pa toute mé in pé — apré antreprann bann zémigré kan zot i débarke dsi noute tèr bienémé. Mi anve d'zot kan olèrk d'ète kontan zot i vien pou fèr in lantante avèk bann rényoné — avèk nou — zot i di banna i vé vol lo tite franssé pou trape bann prestassion... in si gran voyaz épi in si dir voliyaz pou si pé d'shoz.

Astèr mi pé rapèl azot in kozman Paul Vergès kan li téi di zordi zémigré, domin Rényoné é konm mi di finalman, i vé, i vé pa, sé la kréolizassion va sorte vinkèr dann toussala.

A bon antandèr salu !

Justin